RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Projet Amélioration de la Résilience des Communautés et de leur Sécurité Alimentaire face aux effets néfastes du Changement Climatique en Mauritanie

PARSACC

BILAN DES RÉALISATIONS

Juillet 2019

ADAPTATION FUND

WFP

Photo 1

Mentions légales

Ce rapport a été publié par l'Unité de Gestion du Projet 'Amélioration de la Résilience des Communautés et de leur Sécurité Alimentaire face aux effets néfastes du Changement Climatique en Mauritanie' PARSACC, exécuté par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM).

Siège du projet

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), B.P. 170 Nouakchott - République Islamique de Mauritanie.

: *http://parsacc.yolasite.com*
: *https://www.facebook.com/ParsaccMauritania*

Conception et texte

Kamel TOUNSI, Consultant international en communication

En collaboration avec

Ghazi GADER, Coordinateur du projet
Sidi Mohamed WAVI, Directeur National du projet
Alioune FALL, Assistant au Coordinateur
Maouloud N'DIAYE, Spécialiste S&E

Crédit Photos

Page de garde : ***Ghazi GADER***
Dernière page : ***Amadou SY***

Crédit	*N° de Photo*							
Ghazi GADER	1	4	6	7	8	9	11	12
	13	14	15	17	18	19	21	23
	24	25	26	27	28	29	30	31
	34	35	37	38	40	41	42	43
	44	45	46	47	48	52	53	54
Amadou SY	3	10	16	36	49	50	51	
Alioune FALL	5	20	32	55	59			
Zouleikha N'DAO	56	57	58					
Cherif N'DIAYE	22							
Limam Vadel	33							

Contenu

Mentions légales ... ii
Contenu ... iii
Liste des acronymes ... iv
Préface ... 1
I. Historique du projet ... 2
II. Concept du montage du projet ... 4
III. Zones d'intervention du projet ... 4
IV. Structure de mise en œuvre du projet ... 5
IV.1. Le Comité de Pilotage du projet ... 6
IV.2. Le Groupe Consultatif Technique ... 6
IV.3. Entité Multilatérale de mise en œuvre du projet (PAM) ... 6
IV.4. L'Unité de Gestion du projet (UGP) ... 6
IV.5. Les équipes régionales ... 6
V. Approche d'intervention et implication des partenaires ... 7
VI. Processus de mise en œuvre des activités du projet ... 8
VII. Bilan des réalisations du projet ... 9
VII.1. Bilan en matière de renforcement des capacités ... 9
VII.1.1. Renforcement des capacités institutionnelles ... 9
VII.1.2. Renforcement des capacités techniques des institutions partenaires ... 10
VII.1.3. Renforcement des capacités techniques des communautés ... 11
VII.2. Bilan des mesures d'adaptation pour lutter contre la désertification et la dégradation des terres ... 12
VII.2.1. Lutte contre l'ensablement ... 12
VII.2.2. Plantation villageoise pour le bois de feu ... 12
VII.2.3. Mise en place de réserves pastorales communautaires ... 13
VII.2.4. Restauration des terres dégradées ... 14
VII.3. Bilan des mesures d'adaptation pour diversifier et renforcer les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables ... 15
VII.3.1. Le programme de promotion de l'arboriculture fruitière ... 15
VII.3.2. Le programme de promotion de l'aviculture ... 16
VII.3.3. Appui à la mise en place de jardins maraîchers ... 17
VII.3.4. Promotion de l'apiculture ... 18
VII.3.5. Les Activités Génératrices de Revenus (AGRs) ... 19
VII.3.6. Appui à l'accès à l'eau ... 20
VII.3.7. La promotion de l'utilisation des foyers améliorés ... 21
VIII. Évaluation des réalisations et impacts du projet ... 22
VIII.1. Approche partenariale ... 22
VIII.2. Les réalisations physiques ... 23
VIII.3. Sécurité alimentaire et amélioration des conditions de vie ... 24
VIII.4. L'approche genre ... 25
VIII.5. Leçons apprises ... 26
IX. Conclusion générale ... 27
ANNEXES ... 28
Annexe 1 : Équipe centrale du projet ... 29
Annexe 2 : Équipe régionale du projet ... 30
Annexe 3 : Partenaires de mise en oeuvre ... 31
Annexe 4 : Liste des villages d'intervention du projet ... 32

Liste des acronymes

ACC	Adaptation au Changement Climatique
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CoPil	Comité de Pilotage du Projet
CREDD	Conseil Régional Environnement et Développement Durable
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DNP	Directeur National du Projet
DRASEF	Direction Régionale des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Femme
DRCSA	Direction Régionale du Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DRDR	Direction Régionale de Développement Rural
DREDD	Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable
DRHA	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
FA	Fonds pour l'Adaptation
FAO	Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
MASEF	Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille
MDR	Ministère du Développement Rural
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONM	Office National de la Météorologie
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARSACC	Projet d'Amélioration de la Résilience des communautés et de leur Sécurité Alimentaire face aux effets néfastes du Changement Climatique en Mauritanie
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPR	Project Performance Report
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
S&E	Suivi-Evaluation
SMART	Standardised Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion du Projet
USD	Dollar des États Unis
WFP	Programme Alimentaire Mondial – World Food Programme

Figures

Figure 1 : Déplacement des bandes de précipitations vers le sud entre 1961 et 2001

Figure 2 : Carte avec les taux de malnutrition, l'insécurité alimentaire et la zone du projet (cadre bleu)

Figure 3 : Carte de répartition des communes ciblées par le projet.

Figure 4 : Structure de mise en oeuvre du projet.

Préface

La Mauritanie est l'un des pays sahéliens les plus menacés par les effets du changement climatique. Les épisodes de sécheresse qui se sont succédé depuis 1968 ont fortement affecté nos ressources, notre économie et la population. Ceci nous a été d'autant plus préjudiciable que les effets négatifs liés au climat viennent aggraver des situations déjà fragiles et des sociétés vulnérables, surtout en milieu rural.

Selon les scientifiques, ces changements climatiques se manifesteront en Mauritanie par l'élévation du niveau de la mer, l'acidification des eaux des océans, une baisse des précipitations, la hausse des températures, la perturbation des saisons, des précipitations plus intenses, des sécheresses prolongées et d'autres phénomènes extrêmes plus récurrents qui affecteront de diverses manières les systèmes humains et naturels.

Face à cette situation pour le moins préoccupante, le gouvernement mauritanien a fait le choix d'agir en faveur de l'adaptation et de l'atténuation en mobilisant des moyens nationaux et en saisissant les opportunités de coopération internationale.

Le projet 'Amélioration de la résilience des Communautés face aux effets néfastes du changement climatique sur la sécurité alimentaire en Mauritanie' PARSACC est l'une des premières initiatives du Gouvernement qui vise à renforcer la résilience et la sécurité alimentaire des communautés agricoles, pastorales et agro-pastorales vulnérables face au changement climatique. C'est un projet qui répond parfaitement aux orientations de la politique de son excellence Monsieur le Président de la République Mohamed Ould Abdelaziz, et que mon Département a préparé et exécuté en partenariat avec Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies, en sa qualité d'Entité multilatérale de mise en œuvre.

Ce projet a adopté une approche globale de planification et d'action qui cherche à responsabiliser les communautés et les régions. Une approche qui cadre avec la politique de décentralisation engagée par le Gouvernement, et que le MEDD essaye d'accélérer sa mise en œuvre aux niveaux régional et local.

Le projet est un succès à plus d'un titre et les résultats sur le terrain confirment le constat. Il a permis une re dynamisation de nos DREDD en les renforçant avec les moyens nécessaires de travail et le développement de leurs capacités en matière de planification communautaire concertée. Il a apporté une contribution importante en matière de méthodologie et de gestion des projets ainsi qu'un travail de capitalisation et de diffusion des résultats et des bonnes pratiques accumulés tout au long de la mise en oeuvre du projet.

Le projet PARSACC constitue donc une expérience novatrice qui a globalement bien marché garce à sa pertinence par rapport aux besoins des populations et aux priorités nationales, sa cohérence avec les instruments nationaux de politique de stratégies de développement et son approche basée sur les liens entre l'amélioration de la situation économique et la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.

Le projet est aujourd'hui considéré comme l'une des meilleures expériences du MEDD dans le domaine du changement climatique. Il est pris pour modèle par divers projets environnementaux et d'adaptation au changement climatique particulièrement sur les plans méthodologique et de mise en œuvre.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe de l'Unité de Gestion du Projet, les DREDDs ainsi que tous nos partenaires d'appui à la mise en oeuvre pour le travail accompli. Je salue particulièrement notre partenariat très fructueux avec le Programme Alimentaire Mondial pour la mise en œuvre de ce projet, qui est une première en soi en Mauritanie. C'est une coopération que nous tenons à développer dans le futur à travers la concrétisation de financement d'autres projets de résilience et de sécurité alimentaire pour consolider les acquis et mettre à l'échelle les bonnes pratiques capitalisées.

Amedi Camara
Ministre de l'Environnement
et du Développement Durable

I. Historique du projet

Le changement climatique amplifie les menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire, la faim et la malnutrition. Il devrait rendre plus fréquentes et intenses les catastrophes naturelles telles que les inondations et les sécheresses, ainsi que les vagues de chaleur qui perturbent les moyens d'existence.

Dans la région du Sahel, la fréquence des catastrophes climatiques telles que les inondations et les sécheresses a augmenté au cours des dernières décennies (à partir des années 1980), entraînant des impacts négatifs importants sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire résultant de la destruction des cultures, des infrastructures critiques, des biens communautaires clés et de la disponibilité de l'eau.

Depuis 2000, le Sahel a connu quatre crises alimentaires et nutritionnelles graves. On estime que ces phénomènes se reproduisent tous les trois à cinq ans et on s'attend à ce qu'ils deviennent plus fréquents en raison des changements climatiques. Parmi les effets sur la sécurité alimentaire, on cite l'impact sur la production alimentaire (rendements réduits et disponibilité limitée de terres productives pour l'agriculture), l'accès à la nourriture et aux moyens de subsistance (augmentation des prix, baisse des revenus due à la baisse de la production agricole, etc.). Les gens les plus vulnérables (petits exploitants, femmes, paysans sans terre et journaliers) sont les plus affectés par ces impacts liés au changement climatique. L'amélioration de leur résilience dépend de leur capacité d'adaptation à ces changements.

Dans ce contexte, la faible capacité de préparation aux risques de catastrophes et d'adaptation aux risques liés au changement climatique dans les communautés rurales, combinée à la faible capacité d'utiliser les informations climatiques pour la gestion des risques liés au climat et à la sécurité alimentaire, ainsi que la diversité des moyens d'existence demeurent des obstacles majeurs.

Face à cette situation globale et régionalisé, la République islamique de Mauritanie a fait des progrès significatifs dans la réduction de la pauvreté grâce à une croissance économique soutenue sous l'impulsion des secteurs minier, commercial et de la construction (taux de croissance moyen de 4,5% par an entre 2001 et 2015). Néanmoins, l'économie du pays demeure dépendante, en grande partie, de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage qui enregistrent des niveaux de productions faibles et justifient les niveaux d'importation élevés (70% de ses besoins alimentaires).

L'Examen Stratégique National « Faim zéro » entrepris en 2017 fournit des informations détaillées sur la voie proposée par la Mauritanie pour atteindre cet objectif ambitieux d'ici 2030. Toutefois, la réalisation des Objectifs de Développement Durable, en particulier l'ODD2, se heurte à d'importants défis structurels liés aux chocs, décrits ci-dessous.

La Mauritanie continue de faire face à des défis multidimensionnels en matière d'aide humanitaire et de développement. La vulnérabilité généralisée, les pics saisonniers de l'insécurité alimentaire, la malnutrition et l'inégalité entre les sexes s'accompagnent d'une croissance démographique rapide et de fréquents chocs liés au climat, notamment la dégradation des terres et la désertification. Cette situation est exacerbée par l'instabilité actuelle du contexte sécuritaire dans la région du Sahel, ce qui entraîne des déplacements forcés de population.

Dans l'ensemble, la Mauritanie est un pays à déficit vivrier, où la production céréalière locale ne répond qu'à 30% de la demande sur une année normale. Malgré des progrès significatifs dans la réduction de la pauvreté et de la dénutrition infantile au cours des dernières décennies, le pays occupe le 157ème rang au classement de l'Indice de Développement Humain. Le taux national de pauvreté a diminué de 42% à 31% entre 2008 et 2014, masquant toutefois de grandes disparités entre les régions et les groupes de population : 74% des démunis, principalement des agriculteurs et des bergers, résident dans les zones rurales. La malnutrition reste un problème de santé publique préoccupant : selon la dernière enquête SMART (août 2017), les taux nationaux de malnutrition aiguë globale et sévère chez les enfants de 6 à 59 mois s'élèvent respectivement à 10,9% et 2,3%, dépassant ainsi le seuil de l'OMS.

Des années de sécheresses récurrentes ont entraîné un processus de désertification rapide, qui est l'une des principales expressions de la dégradation des terres. L'empiétement des sables en mouvement a des impacts environnementaux et socio-économiques dévastateurs : cela réduit les terres arables, les pâturages et la disponibilité des ressources en eau, menaçant la productivité agricole, les rendements et la sécurité alimentaire des populations locales. Les autres impacts comprennent la migration à grande échelle des populations, les dommages aux infrastructures et les pertes économiques substantielles.

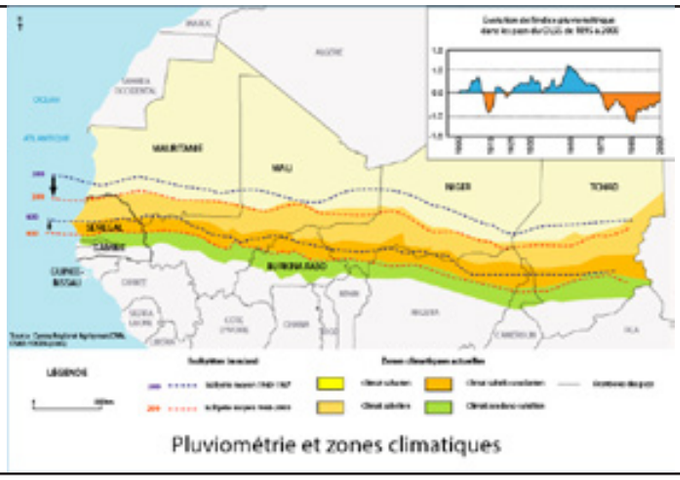

Comparée à la période 1941-1970, l'isohyète 150 mm, calculée sur la décade 1977-1987 s'est considérablement déplacée vers le sud d'environ 200 km se positionnant ainsi à hauteur de l'ancienne isohyète des 250 mm.

En Mauritanie, la température moyenne annuelle a augmenté de 0,9 ° C depuis 1960 (0,19°C par décennie). Aux horizons 2060 et 2090, la température annuelle moyenne devrait augmenter respectivement de 1, 3 à 3,8°C et de 1,8 à 6,0°C.

La deuxième communication nationale de la Mauritanie indique que les précipitations diminueront au moins de 20%.

Figure 1 : Déplacement des bandes de précipitations vers le sud entre 1961 et 2001

Plus de la moitié de la population mauritanienne vit dans des zones touchées par la désertification et dépend de l'agriculture et des moyens de subsistance liés à l'élevage.

Parmi ces derniers, environ 60% sont des petits éleveurs agro-pastoraux et 20% sont des travailleurs saisonniers sans terre ni bétail (RISAP, 2013).

La production céréalière locale est irrégulière et a augmenté en moyenne de 1% par an au cours des dernières décennies. Les petits exploitants agricoles, les travailleurs saisonniers et les travailleurs non rémunérés (surtout les femmes) – en particulier ceux qui dépendent de l'agriculture pluviale – sont parmi les plus exposés à l'insécurité alimentaire et les plus vulnérables. Ils sont les plus exposés à la dégradation des terres, aux chocs naturels et aux changements climatiques, ainsi qu'à d'autres défis :

- l'inégalité d'accès et de contrôle des terres (en particulier pour les groupes ethniques historiquement défavorisés, les jeunes et les femmes) et le morcellement des parcelles agricoles ;
- le haut niveau de pertes après récolte, atteignant environ 30% de la production ;
- la faible capacité de transformation et de conservation, en raison de la dispersion et du mauvais état des infrastructures rurales ;
- les pratiques agricoles inadéquates, en raison du manque de capacité.

Photo 3

II. Concept du montage du projet

En 2011, le Gouvernement de la République Islamique de la Mauritanie, représenté par le MEDD, a demandé l'assistance du PAM, pour l'élaboration d'une proposition de projet au Fonds pour l'Adaptation (FA) de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). Ce projet, intitulé « Amélioration de la Résilience des communautés et de leur Sécurité Alimentaire face aux effets néfastes du Changement Climatique en Mauritanie (PARSACC) », a été approuvé en Juillet 2012 et mis en œuvre sur une période de 5 ans, avec un budget de 7.8 Millions USD.

Le projet est proposé en tant qu'élément clé du Programme d'Action National d'Adaptation. Il vise à renforcer la résilience et la sécurité alimentaire des communautés agricoles, pastorales et agro-pastorales vulnérables, face aux effets du changement climatique. Il a tiré profit des efforts et acquis de plusieurs initiatives existantes de gestion des ressources naturelles, tout en se focalisant de plus près sur les impacts du changement climatique, la dégradation des ressources, l'insécurité alimentaire ainsi que sur la capacité des communautés à pouvoir s'adapter à ces effets.

L'approche générale du projet est centrée sur la responsabilisation des régions et des communautés. Ceci est en accord avec le plan de décentralisation du Gouvernement, et plus particulièrement la volonté du MEDD d'accélérer la mise en œuvre locale de la stratégie d'adaptation nationale par le biais de ses branches régionales ; les DREDD.

Le projet a été exécuté à travers 3 composantes :

Composante 1 : Appuyer les services techniques et les communautés qu'ils desservent pour mieux comprendre les risques climatiques, leurs impacts sur les ressources et la sécurité alimentaire ; et faciliter une planification décentralisée et participative de l'adaptation.

Composante 2 : Concevoir et mettre en œuvre des mesures d'adaptation concrètes identifiées dans le cadre de la planification de l'adaptation communautaire qui visent à lutter contre la désertification et la dégradation des terres.

Composante 3 : Concevoir et mettre en œuvre des mesures d'adaptation concrètes identifiées dans le cadre de la planification de l'adaptation communautaire qui visent à diversifier et à renforcer les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables.

L'objectif global du projet est de renforcer la résilience des communautés aux effets néfastes du changement climatique sur la sécurité alimentaire, à travers le renforcement des capacités des services de l'État pour soutenir ces communautés à développer des plans d'adaptation locaux et la mise en œuvre de mesures d'adaptation concrètes favorisant la sauvegarde des ressources naturelles et la diversification des moyens d'existence des différents groupes cibles pour mieux faire face aux effets néfastes du changement climatique déjà très marqués en Mauritanie.

III. Zones d'intervention du projet

Les principaux bénéficiaires du projet sont les communautés des Wilayas couvrant une bande s'étendant d'Est en Ouest dans le sud du pays, et qui comprend les régions de Trarza, Brakna, Gorgol, Tagant, Assaba, Guidimakha, Hodh El Gharbi, et Hodh El Chergui (Fig. 2). Le choix de ces wilayas est fortement justifié par les caractéristiques sociales, économiques, environnementales et de production des zones agro écologiques auxquelles elles appartiennent.

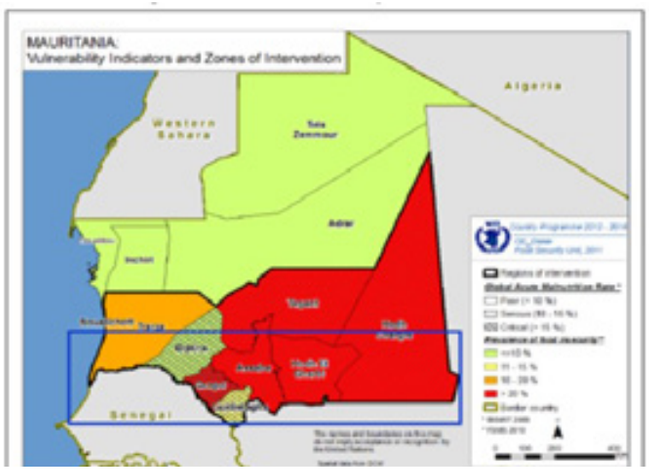

Figure 2 : Carte avec les taux de malnutrition, l'insécurité alimentaire et la zone du projet (cadre bleu)

Le processus de consultation engagé au démarrage a permis d'affiner le ciblage des zones d'intervention du projet au sein de chaque Wilaya. Des sites cibles (communes et villages) ont été priorisés dans le cadre d'ateliers techniques régionaux, validés par les CREDD et approuvés par le Comité de Pilotage du projet.

Elles correspondent aux zones de production rurale à dominante pastorale, agro-pastorale et agricole pluviale. Au total, 100 villages répartis sur 75 communes (Cf ; Tableau N°1) ont été sélectionnés dans une première étape d'intervention du projet. Ils couvrent un territoire de près de 39 417 Km^2.

Le choix des sites d'intervention a fait l'objet d'une analyse multicritères qui a combiné la présence d'autres projets sur le site, le niveau d'insécurité alimentaire, les impacts observés et prévus du stress climatique et le niveau d'organisation sociale à travers la présence de structures de base dynamiques sur le site. La mise en œuvre de cette approche a permis de sélectionner une centaine de sites jugés très vulnérables.

Wilaya	Nombre de Communes	Nombre de villages
Assaba	14	12
Brakna	10	12
Gorgol	7	10
Guidimakha	4	10
Hodh El Chergui	6	16
Hodh El Gharbi	13	14
Tagant	5	9
Trarza	16	17
Total général	**75**	**100**

Tableau 1 : Nombre de villages ciblés par Wilayas

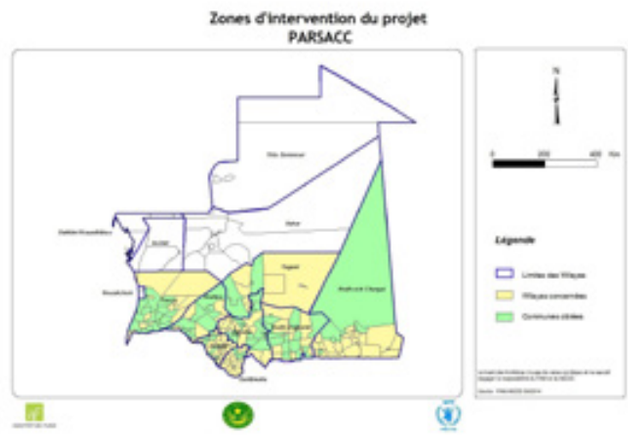

Figure 3 : Carte de répartition des communes ciblées par le projet.

IV. Structure de mise en oeuvre du projet

Pour mettre en œuvre le projet, la structure suivante a été mise en place :

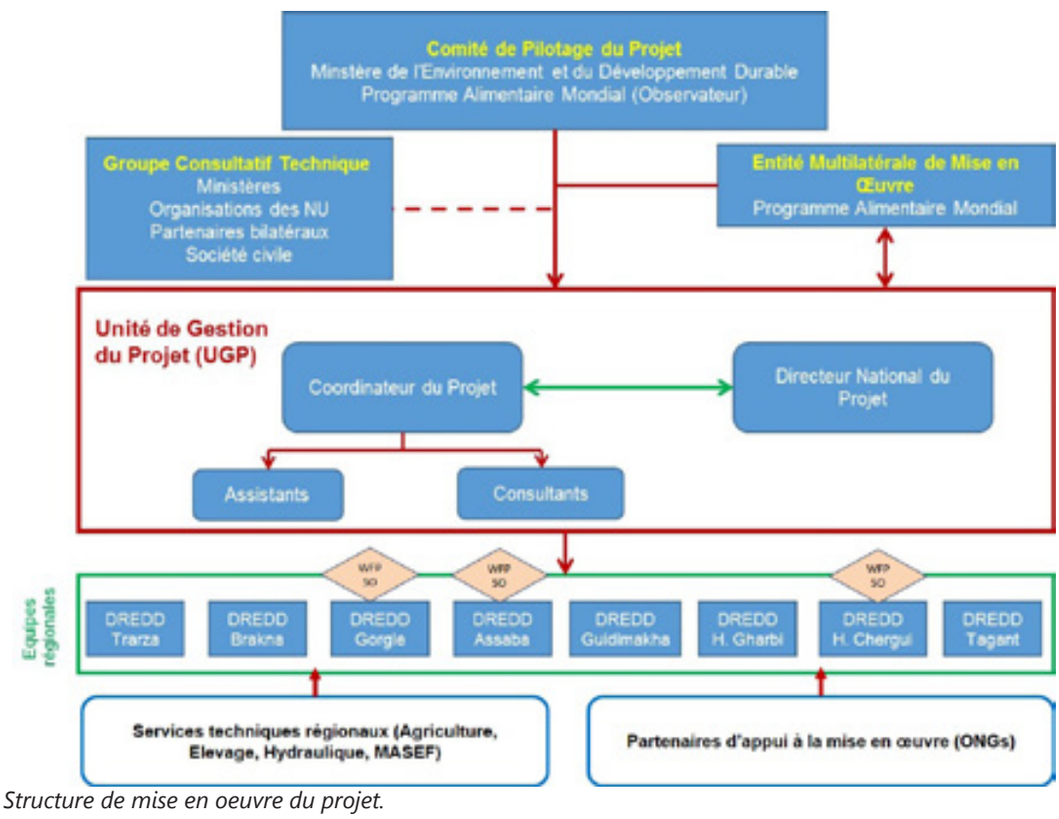

Figure 4 : Structure de mise en oeuvre du projet.

IV.1. Le Comité de Pilotage du projet (CoPil)

Le CoPil est composé de représentants des différentes Directions techniques du MEDD et du PAM en qualité d'observateur. Le président du comité de pilotage est le Secrétaire Général du MEDD. Les autres participants du ministère dans le comité de pilotage sont les directions techniques concernées, à savoir : la Direction de la Protection de la Nature (qui inclut la lutte contre la désertification), la Direction de la Planification, de la coordination intersectorielle et des données, et la Direction de lutte contre la pollution et des urgences environnementales. C'est l'organe de décision le plus élevé du projet, et à ce titre il dirige la mise en œuvre globale du projet. Il se réuni tous les ans pour ses sessions régulières, et en session extraordinaire à la demande de son président.

IV. 2. Le Groupe Consultatif Technique

Il est composé du Ministère du Développement Rural, du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), les Organisations des Nations Unies, dont la FAO et le PNUD, les partenaires bilatéraux pertinents, y compris la GIZ et les organisations de la société civile jouissant d'une expérience locale et internationale. Les responsabilités du groupe consultatif technique consistent notamment à :

- Partager des informations et des expériences acquises en vue d'optimiser l'apprentissage, la coordination et l'harmonisation entre les différents projets et programmes pertinents,
- Participer à des ateliers annuels où les rapports d'activités annuels et les projets de plans d'action seront présentés et discutés, et où les recommandations au Comité de pilotage seront formulées,
- Contribuer avec son expérience et ses compétences à toutes les questions relatives à la mise en œuvre réussie du projet et la réalisation de résultats durables.
- Participer à l'évaluation du projet et à l'atelier préliminaire pour discuter de l'expérience passée des projets liés à l'adaptation au changement climatique et les leçons qui y sont tirées, y compris les meilleures pratiques de participation et d'appropriation des communautés de mesures d'adaptation au changement climatique.

IV. 3. Entité Multilatérale de mise en œuvre du projet

C'est le Programme Alimentaire Mondial qui est accrédité par le FA comme entité multilatérale de mise en oeuvre.

Elle est responsable de fournir au Conseil du Fond pour l'Adaptation les principales fonctions de reporting, de suivi et d'évaluation du projet. Celles-ci englobent :

- Un rapport initial du projet, soumis au plus tard un mois après l'atelier de lancement au FA pour approbation,
- Les rapports annuels de performance du projet (PPR) sur l'état de mise en œuvre du projet, y compris les décaissements effectués. Les PPR doivent être soumis au FA au plus tard deux mois après la fin de chaque année du projet. Ils sont produits par le coordinateur du projet du PAM avec l'aide du Directeur National du projet et l'équipe de l'UGP.
- Un rapport d'évaluation à mi-parcours, deux ans après le démarrage du projet.
- Un rapport d'achèvement du projet dans les six mois après l'achèvement du projet (le dernier PPR fait office de rapport d'achèvement du projet).
- Un rapport d'évaluation final, préparé par un évaluateur indépendant choisi par le PAM. Le rapport final d'évaluation doit être présenté dans un délai maximum de neuf mois après l'achèvement du projet.

IV. 4. L'Unité de Gestion du projet (UGP)

C'est la structure centrale de coordination et de gestion du projet. Elle est composée du Coordinateur du projet recruté par le PAM qui assure la supervision globale de l'UGP, du Directeur National du projet (MEDD) et d'une équipe restreinte composée d'un assistant technique au Coordinateur du projet, un assistant administratif, un comptable, un spécialiste en S&E et un chauffeur. Cette équipe est appuyée au besoin par des consultants qui sont recrutés ponctuellement pour assister les équipes régionales en matière d'orientation technique et de formation.

IV. 5. Les équipes régionales

Pour l'exécution des activités dans chaque région, des Equipes Techniques Régionales ont été mises en place entre février et mars 2014 par décision des Walis (Préfet) de chaque région, sur proposition du MEDD. Ces équipes sont présidées par les DREDD et composées par des représentants des services techniques régionaux suivants :

- Direction Régionale de Développement Rural (DRDR),
- Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA),
- Direction Régionale du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (DRCSA)
- Direction Régionale des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Femme (DRASEF).

Ces équipes techniques régionales ont été consolidées plus tard par des ONGs recrutées par le PAM pour appuyer la mise en œuvre des activités du projet dans les 8 wilayas. Les Sous bureaux du PAM au niveau de Kaédi (Gorgol), Kiffa (Assaba) et Bassikounou (Hodh El Chergui) ont joué un rôle d'appui et de suivi des activités du projet dans les régions concernées.

V. Approche d'intervention et implication des partenaires

Le projet a adopté une approche participative et partenariale bâtie autour de la mobilisation, la sensibilisation et la formation de la communauté et des acteurs clés afin de planifier et réaliser les actions et activités retenues.

Photo 4

Cette approche accorde une place centrale aux populations locales dans son dispositif de planification concertée. Elle cherche à impliquer les communautés dans toutes les étapes du processus de mise en œuvre afin de les responsabiliser quant à la gestion de leurs ressources et de leurs territoires dans une perspective de changement climatique. Ainsi, les bénéficiaires et les autres acteurs clés du projet se trouvent engagés dans la gestion des ressources naturelles, la satisfaction des besoins sociaux et la pérennisation des acquis.

Photo 5

Pour sa mise en œuvre, le projet a adopté dès le départ une stratégie basée sur le renforcement des capacités institutionnelles et techniques au profit des bénéficiaires et des autres acteurs et ce le long de sa vie et selon les besoins ressentis aux diverses étapes. Cette étape a été cruciale pour la pratique de la planification territoriale de l'adaptation au changement climatique envisagée qui se veut innovante et sensible au genre. Elle vise à dégager les meilleures options d'adaptation à partir des savoirs et savoir-faire des populations locales amendées, au besoin, par des nouveautés techniques et technologiques réalistes et réalisables dans le contexte mauritanien. Ces options qui constituent la base des plans d'actions à réaliser font l'objet d'un processus multicritère de priorisation qui accepte l'itération.

Il s'agit donc d'un processus de consultation par paliers, progressif et itératif qui a permis de construire et de valider des plans d'action territorialisés que le projet a mis en œuvre durant la période du projet.

Photo 6

L'originalité première de cette approche tient à la manière d'insérer les options d'adaptation sélectionnées dans des plans d'action territorialisés, de les adapter aux conditions locales et de les dimensionner selon les formes et niveaux de vulnérabilités observés et l'importance des sociétés et territoires à cibler.

VI. Processus de mise en œuvre des activités du projet

Les interventions du projet ont été de nature pluriannuelle dans les mêmes villages ciblés afin de maximiser l'impact et bâtir une vraie résilience des communautés ciblées. Le processus de mise en œuvre adopté est basé sur l'implication des populations ciblées à toutes les étapes. Il fait recours de manière presque systématique aux communautés pour assurer la plus part des réalisations physiques sur le terrain.

Deux grandes étapes marquent ce processus. Il s'agit d'une étape de communication et renforcement des capacités qui a été suivie par la mise en œuvre des réalisations.

La première étape a été consacrée à :

- La dynamisation des Délégations Régionales du MEDD (DREDD), notamment en leur permettant d'acquérir des moyens de mobilité quasiment inexistants qui les ont aidé à mieux répondre à leurs obligations dans le domaine de la gestion de l'environnement et du développement durable et assurer la supervision de la mise en œuvre du projet dans le 8 Wilayas considérés.

- Le renforcement des capacités des services techniques (MEDD, MA, ME, MASEF, MH, CSA, etc.) au niveau central et régional, de la société civile et des communautés bénéficiaires dans le domaine de la planification de l'adaptation au changement climatique et la sécurité alimentaire.

- L'appui à l'élaboration et la validation des plans d'adaptation communautaires et participatifs qui ont permis aux populations locales impliquées de dégager des mesures d'adaptation concrètes visant à protéger les ressources naturelles et diversifier leurs moyens d'existence.

La deuxième étape a consisté à mettre en œuvre les plans d'adaptation précédemment construits et validés. La diversité des activités contenues dans les 85 plans d'actions sont ici regroupées en deux grands groupes :

A. Les activités faisant partie du cadre de la FFA (food for assets) et qui ont concerné des mesures de lutte contre la désertification et la dégradation des terres : Fixation des dunes, reboisement villageois, protection et amélioration des zones de mise en défens pastorales, conservation des eaux et du sol.

Toutes ces activités ont été appuyées par un transfert monétaire procurant une aide immédiate aux ménages démunis pour couvrir leurs besoins alimentaires immédiats, tout en leur permettant d'investir dans la (re)construction des maisons et des biens de la communauté.

B. Les activités de diversification des moyens d'existence des communautés cibles en vue d'augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire des ménages. Ce sont des Activités Génératrices de Revenus qui ont touché divers aspects tels que la promotion du maraîchage, l'aviculture semi-intensive, l'apiculture, l'arboriculture fruitière, la fabrication et diffusion des foyers améliorés ainsi que d'autres activités, particulièrement orientées vers les femmes (Boutiques communautaires, boucheries, boulangeries, embouche, unités artisanales de fabrication de coucous, couture/tissage/teinture, moulin à grains, etc.).

Photo 7

VII. Bilan des réalisations du projet

VII.1. Bilan en matière de renforcement des capacités

VII.1.1. Renforcement des capacités institutionnelles

1. Renforcement des Huit (08) Délégations Régionales de l'Environnement et du Développement Durable concernées par le projet par des voitures tout terrain, des équipements de bureaux et des équipements informatiques qui leur ont permis de mieux répondre à leurs obligations dans le domaine de la gestion de l'environnement et du développement durable et assurer la supervision de la mise en œuvre du projet dans leurs régions d'intervention.

Photo 8

2. Renforcement de la Cellule de Coordination du Programme National sur le Changement Climatique (CCPNCC) par une voiture tout terrain, des équipements de bureaux et des équipements informatiques pour améliorer ses conditions de travail.

Photo 9

3. Renforcement de la Radio Mauritanie et de son réseau de Radios Locales dans les 8 régions d'intervention par l'acquisition d'équipements informatiques, de reportage et de communication, dans le cadre d'un partenariat visant à sensibiliser les communautés rurales en Mauritanie sur les enjeux du changement climatique sur les ressources naturelles, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire et la diffusion des bonnes pratiques capitalisées par le projet.

Photo 10

4. Appui à la mise en place d'un Système d'Alerte Précoce Communautaire à travers la création d'un partenariat entre la Radio Mauritanie, l'Office National de Météorologie et les services Agrométéorologiques dans l'objectif de mettre en place un mécanisme opérationnel de diffusion des informations climatiques aux décideurs au niveau régional et aux communautés rurales afin de mieux les préparer à des éventuelles années difficiles et les orienter vers les solutions les plus adaptées tenant compte notamment des prévisions saisonnières. Dans ce système, le réseau de la Radio Mauritanie jouera le rôle de relais pour communiquer et diffuser les informations à un très large public y compris au niveau communautaire.

Photo 11

VII.1.2. Renforcement des capacités techniques des institutions partenaires

1. Formation de 80 cadres, dont 8 femmes représentants des Délégations Régionales de l'Environnement et du Développement Durable ainsi que des services techniques régionaux (Agriculture, Elevage, Hydraulique, MASEF, CSA, PAM et représentants de la société civile) au niveau des 8 Wilayas d'intervention du projet. La formation a porté sur les concepts de base du changement climatique et l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement local.

Photo 12

2. Formation de 61 membres, dont 10 femmes, représentants 50 ONGs opérant dans les 8 Wilayas où intervient le projet, sur les concepts de base du changement climatique et préparation technique à la mise en œuvre de mesures d'adaptation.

Photo 13

3. Formation de 40 cadres de haut niveau, dont 4 femmes représentant les principaux départements ministériels et institutions au niveau central, des agences des Nations Unies ainsi que des partenaires techniques et financiers. La formation a porté sur l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement.

Photo 14

4. Appui à l'élaboration des plans d'action d'adaptation au changement climatique au niveau de 85 sites des 8 Wilayas d'intervention du projet. Le travail a été piloté par les DREDD avec l'appui de l'UGP. Il a impliqué l'ensemble des services techniques régionaux et de la société civile ayant bénéficié de la formation sur l'intégration de l'ACC dans la planification locale et la participation des communautés locales ciblées.

Photo 15

5. Formation des Huit (08) DREDD sur le système de suivi-évaluation du projet ainsi que les procédures administratives et financières de gestion du projet.

6. Formation de 47 participants dont 6 femmes représentant 16 ONG et Consortium d'ONG recrutés entant que partenaires d'appui à la mise en œuvre du projet sur le CC et la planification de l'Adaptation au Changement Climatique au niveau communautaire.

Photo 16

7. Formation de 42 participants représentant 16 ONG et Consortium d'ONG recrutés entant que partenaires d'appui à la mise en œuvre du projet sur le S&E et le reporting.

8. Formation de 25 journalistes du réseau de la Radio Mauritanie (Radio nationale, Radio Rurale et Radios locales) dans le domaine de l'environnement, du changement climatique et de la sécurité alimentaire.

VII.1.3. Renforcement des capacités techniques des communautés

En termes de renforcement des capacités techniques des communautés, le projet a réalisé les activités suivantes :

1. Formation de 80 membres de communautés (28 F/ 52 H) sur la gestion des Coopératives Maraîchères dans le cadre du partenariat avec le Centre de Formation des Producteurs Ruraux de Boghé (CFPR).

2. Formation et équipement de 89 membres de communautés (84 F/ 5H) sur les techniques de séchage et de conservation des légumes, dans le cadre du partenariat avec le Centre de Formation des Producteurs Ruraux de Boghé (CFPR).

3. Formation pratique sur le tât de 8 728 participants sur les techniques de maraîchage.

4. Formation de 560 membres de coopératives (448 F/ 112 H) sur les techniques et la gestion de l'élevage avicole semi-intensif et traditionnel.

5. Initiation de 517 personnes (284 F/ 233 H) sur les principe de base de l'apiculture dans un objectif de les sensibiliser sur une activité nouvelle non largement connue en Mauritanie.

6. Formation des 1275 membres des communautés sur les techniques de production de plants en pépinières.

7. Formation de 3 888 membres des communautés sur les techniques de fixation mécanique des dunes (Clayonnage).

8. Formation de 5 553 membres des communautés sur les techniques de plantation.

9. Formation de 53 membres des communautés (11 F/ 42 H) sur les techniques de conservation des eaux et du Sol.

10. Formation et équipement de 65 auxiliaires vétérinaires (2 F/63 H) afin d'assurer aux éleveurs un service vétérinaire minimal de proximité.

11. Formation de 179 artisans ferrailleurs et jeunes volontaires dans le domaine de la fabrication des foyers améliorés.

12. La formation de 60 membres de Comités de Gestion des Réserves Pastorales, des sites de fixation des dunes et des reboisements villageois sur les règles de gestion de ces espaces.

Photo 17

Photo 18

Photo 19

Photo 20

Photo 21

Photo 22

VII.2. Bilan des mesures d'adaptation pour lutter contre la désertification et la dégradation des terres

VII.2.1. Lutte contre l'ensablement

995 ha de dunes ont été stabilisés sur **36 sites** du projet dépassant ainsi l'objectif fixé au départ qui est de 900 ha. La fixation mécanique, qui est la première étape du processus de stabilisation des dunes de sable, a couvert 707 km de clayonnage. L'objectif est de protéger les habitations, les infrastructures hydrauliques et les terres agricoles des sites menacés par l'avancement du sable.

Cette activité à impliqué :

- **7 370** participants
- **44 392** Bénéficiaires directs
- **17 648 383 MRU** d'incitations cash
- **95 Tonnes** de vivres

Photo 23

VII.2.2. Plantation villageoise pour le bois de feu

Le projet a planté des arbres à usage d'énergie sur un total de **460 ha** de terres collectives allant de **5 à 10 ha** et ce dans **37 villages**. L'objectif fixé au démarrage du projet étant de 400 ha.

Ceci va permettre à moyen terme de fournir aux communautés un espace où elles peuvent extraire leur bois de chauffage, préservant ainsi les ressources naturelles existantes déjà affaiblies par la surexploitation, le surpâturage et les effets de plus en plus ressentis du changement climatique. Ces espaces sont gérés par un règlement d'exploitation simple qui répond à certaines règles assurant leur exploitation durable par le Comité de Gestion du Village.

Cette activité est étroitement liée au programme de promotion des foyers améliorés que le projet a mis en oeuvre et qui a permis de fabriquer et diffuser plus de 20 000 foyers améliorés au profit des ménages des communautés cibles.

Cette activité à impliqué :

- **1618** participants
- **8 777** Bénéficiaires directs
- **2 122 191 MRU** d'incitations cash

Photo 24

Photo 25

VII.2.3. Mise en place de réserves pastorales communautaires

Le projet a mis en place **25 réserves pastorales communautaires** protégées de 25 à 50 ha totalisant **1000 ha** atteignant ainsi l'objectif fixé au départ du projet.

Des améliorations pastorales et des plantations d'arbres fruitiers locaux ont été apportées par la plantation d'espèces locales adaptées afin de reconstituer la végétation et d'améliorer le bilan fourrager de ces réserves qui joueront un rôle important pour ces communautés, en particulier pendant les années de sécheresse et les périodes de soudure où les pâturages ne seront pas suffisants pour couvrir les besoins du bétail toute l'année.

Le choix et la mise en place des réserves pastorales est fait de manière concertée. Il est approuvé par les services techniques et les autorités administratives de chaque région.

Ces espaces sont gérés par un règlement de gestion et d'exploitation simple que le Comité de Gestion du Village fait respecter pour leur permettre une gestion durable.

Après deux à 3 ans, les Comités de Gestion ont commencé à gagner de l'argent provenant de la vente de la paille et/ou de l'accès du bétail à la réserve. Cet argent sert notamment à entretenir la clôture, à payer le gardiennage, à faire des améliorations pastorales et à alimenter la caisse communautaire du village.

Cette activité à impliqué :

1 998 participants

12 224 Bénéficiaires directs

3 679 457 MRU d'incitations cash

Photo 26

Photo 27

Photo 28

Photo 29

Box 1

« La mise en défens est très utile. Par exemple l'année passée qui est une année difficile pour le bétail, le foin de la réserve a permis d'alimenter le bétail du village pendant un mois et ceci nous a évité l'achat de l'aliment rakel qui est très cher pour des gens pauvres»

Témoignage d'un membre de la communauté de Cham, Brakna.

VII.2.4. Restauration des terres dégradées

La restauration des terres dégradées et les activités de conservation de l'eau et des sols sont parmi les activités les plus importantes soutenues par le projet. Le projet a appuyé la construction de 18 structures de rétention d'eau dans 6 villages au Guidimakha et 4 villages au Gorgol.

L'objectif est d'améliorer la résilience des agriculteurs par la récupération de nouvelles terres et l'augmentation des rendements des cultures.

Trois types de techniques simples ont été retenus :

Les diguettes en terre : c'est une technique essentiellement utilisée pour capter l'eau de pluie et/ou limiter les dégâts sur le sol et les cultures dus à son écoulement.

La digue filtrante : C'est un ouvrage mécanique constitué de pierres libres ou de gabions, construite à l'opposé d'une ravine.

Les Cordons pierreux : Ce sont des ouvrages mécaniques composés de moellons (grosses pierres) alignés suivant les courbes de niveau de la superficie de terre concernée.

Ces structures sont des ouvrages qui permettent d'améliorer le bilan hydrique du sol et atténuer le manque d'eau provoqué par les effets du changement climatique.

Ces travaux qui ont été exécutés par les membres des communautés sous le contrôle technique d'un bureau d'études ont permis de restaurer et de réhabiliter environ 440 ha de terres dont 370 ha ont été sécurisés par des clôtures et cultivée par les communautés bénéficiaires à partir de la campagne agricole de 2018.

Type d'ouvrage	Superficie restaurée (ha)
Diguettes en terre	29 ha
Digues filtrantes	202 ha
Cordons pierreux	209 ha
Total	**440 ha**

Ces terres restaurées ont permis d'étendre les superficies cultivables et améliorer les rendements des cultures contribuant ainsi à améliorer la sécurité alimentaire dans les zones ciblées.

Cette activité à impliqué :

- **1 084** participants
- **6 504** Bénéficiaires directs
- **8 366 988 MRU** d'incitations cash

Photo 30

Photo 31

Photo 32

Photo 33

VII.3. Bilan des mesures d'adaptation pour diversifier et renforcer les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables

VII.3.1. Le programme de promotion de l'arboriculture fruitière

Au total, **3 973 ménages** (**23 838 bénéficiaires** directs) ont bénéficié de l'appui du projet dans 19 villages. Le projet a fourni dans une première phase **9 330 arbres fruitiers** (manguier, jujubier, citronnier, mandarinier, pamplemoussier, oranger, goyavier et bananier). Ce programme a été mis en œuvre avec l'appui du Centre de recherche agronomique et de développement agricole (CNRADA) et a ciblé deux types d'exploitations :

Les exploitations familiales où le projet a distribué et aidé à planter des arbres fruitiers dans chaque ménage à raison de 3 à 5 arbres par ménage. Il s'agit d'un type d'exploitation qui a très bien réussi car les arbres se trouvent à l'intérieur de la cour et une attention quotidienne est apportée en termes d'arrosage et d'entretien par les bénéficiaires.

Les exploitations collectives, ce sont des zones clôturées couvrant des superficies allant de 0,5 à 2 ha qui ont été équipées de bassins et de systèmes d'irrigation goutte à goutte pour assurer une irrigation régulière et économe en eau.

Ce programme s'est élargi à la plantation d'arbres fruitiers locaux adaptés aux conditions climatiques sévères de la région comme l'***Acacia Sénégal***, le ***Zizyphus mauritanica*** et le ***Balantine aegyptiaca*** dont la production (gomme, fruits) à moyen terme va procurer une importante source de revenus pour les communautés ciblées. Près de **280 000 arbres** ont été plantés dans les 25 sites protégés.

Photo 34

Photo 35

Photo 36

Photo 37

VII.3.2. Le programme de promotion de l'aviculture

Ce programme a été exécuté en deux phases. Une première phase en 2016 qui a concerné la mise en place de **10 poulaillers semi-intensifs et 40 poulaillers traditionnels**. Le projet a financé entièrement la construction des 50 poulaillers équipés, tandis que les communautés ont contribué avec la main d'œuvre et a assuré la supervision et l'accompagnement des bénéficiaires jusqu'à leur autonomisation.

Photo 38

Contrairement au programme d'aviculture traditionnelle qui a connu des difficultés, le programme semi-intensif a été un succès. Après le financement par le projet de leur première campagne, les 10 coopératives semi-intensives de production avicole sont aujourd'hui financièrement autonomes et ont conduit par leurs propres moyens jusqu'à 6 campagnes de production de poulets de chair. Par ailleurs, deux coopératives de la Wilaya de Trarza ont réalisé des bénéfices et réinvesti une partie pour augmenter la capacité de production de leurs poulaillers générant encore plus de bénéfices et assurant l'approvisionnement d'une communauté plus importante.

Photo 39

Au-delà de la fourniture de viande blanche à la communauté, qui améliore la sécurité alimentaire et la qualité nutritionnelle en général, cette activité a permis de réaliser des bénéfices au profit de ces coopératives que certaines d'entre elles ont réinvestis une partie dans d'autres activités génératrices de revenus aidant les ménages à mieux faire face à des situations de crise.

Sur le plan de la rentabilité économique, le bénéfice net dégagé par 10 femmes qui produisent une bande de 500 poulets est de **41 000 MRU**. Le revenu par bande et par femme est d'environ **4 100 MRU** et le revenu par femme et par jour est de **136 MRU**.

Photo 40

Compte tenu de la forte demande formulée par les communautés bénéficiaires en faveur d'un programme d'aviculture semi-intensive, le projet a lancé une deuxième phase qui a permis de mettre en place Six (06) unités supplémentaires qui viennent d'entrer en production en Février 2019.

Ce programme a profité à **560 participants** (**80% femmes** / **20% Jeunes**) et **3 360 bénéficiaires** directs.

VII.3.3. Appui à la mise en place de jardins maraichers

L'activité maraîchage est très demandée par les femmes. Le projet a appuyé au total **42 coopératives féminines** à mettre en place leurs jardins maraîchers dans les 8 Wilayas d'intervention du projet. Cette activité a ciblé **8728 ménages** représentant plus de **52 000 bénéficiaires**.

En plus de la formation théorique, un accompagnement et un encadrement technique de proximité a été également assuré durant les deux campagnes 2016 et 2017 pour transmettre à ces coopératives tout le savoir-faire et les préparer à devenir autonomes dans la conduite de leurs jardins maraîchers sans aucun appui externe afin d'assurer la durabilité de l'activité.

Sur le plan économique, au cours de la campagne 2018-2019, **70 ha** de jardins maraîchers ont été cultivés totalisant une production de **189 919 Kg** de légumes avec un rendement moyen à l'hectare d'environ **2713 Kg**. Chaque Coopérative a en moyenne **consommé 30%** de sa production et en a **vendu 70%.** Les recettes moyennes par coopérative ont été évaluées à **51 198 MRU**.

Au-delà des recettes enregistrées suite à la vente des excédents de légumes, ces jardins maraîchers ont permis aux membres de ces coopératives de disposer pendant une assez longue période de l'année des légumes frais améliorant ainsi la qualité nutritionnelle de leurs repas. Aussi, la proximité de ces jardins maraîchers a permis aux autres membres de la communauté de disposer sur place de légumes frais, de bonne qualité et à des prix abordables.

Par ailleurs, le projet a assuré la formation et l'équipement de 90 femmes pour maîtriser des techniques simples de conservation et de séchage des surplus de production des légumes de leurs jardins. Ceci leur a permis d'assurer 2 à 3 mois supplémentaires de disponibilité de légumes au niveau du ménage.

En plus de l'autoconsommation et des recettes financières réalisées, une dizaine de coopératives maraîchères, sans appui externe, ont réinvesti une partie de leurs bénéfices pour financer la mise en place de nouvelles activités génératrices de revenus (AGR) tels que des boucheries, des boutiques communautaires ou des poissonneries. Ceci peut être considéré comme un effet direct du projet sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et des conditions de vie des bénéficiaires ciblés.

Aujourd'hui, **37 coopératives sont autonomes** et continuent à pratiquer le maraîchage en se basant uniquement sur leurs propres moyens.

Box 2

« L'importance du maraîchage à Cham ne réside pas dans la vente des produits et donc les revenus. Nous n'avons pas l'habitude de vendre des légumes. Son importance réside dans l'utilisation des légumes dans la consommation alimentaire des familles. La dernière campagne a duré trois mois. Son impact sur l'alimentation, la nutrition et la sécurité alimentaire est à mentionner fortement »
Témoignage d'un membre de la Communauté de Cham, Brakna.

Photo 41

Photo 42

Photo 43

Photo 44

VII.3.4. Promotion de l'apiculture

Cette activité constitue une expérience pilote introduite par le projet PARSACC pour la première fois en Mauritanie.

Le projet a fait appel à une Société mauritanienne spécialisée dans le domaine de l'apiculture qui a mené une étude aboutissant à la sélection des meilleurs sites où l'ont pourra introduire cette activité innovante sur les plans écologique et socio-économique. Huit (8) Sites ont été retenus répondant aux critères fixés. Les bénéficiaires ont participé à des sessions de formation et un accompagnement assuré par la société sur la conduite et l'exploitation des ruchers.

Ce programme a profité à 72 participants (37 femmes et 35 Hommes) et 432 bénéficiaires directs.

Le projet a fourni 340 Ruches pleines avec Hausses, les équipements apicoles nécessaires pour assurer la bonne gestion du rucher (combinaisons, enfumoirs, couteaux, extracteurs, maturateurs, ruchettes, machines à gaufrer la cire, etc.) et a assuré la formation des participants à la conduite et l'exploitation des ruchers.

Après 2 ans de suivi, le résultat était mitigé dans 4 des sites retenus. Ceci est dû en grande partie à l'année 2017 qui était très difficile caractérisée par un grand déficit pluviométrique et par conséquent une sécheresse qui a beaucoup affecté les ruchers dont quelques uns sont morts et perdus leurs abeilles.

Le projet a donc décidé d'abandonner ces 4 sites et de mettre tous les efforts sur les 4 sites où les résultats sont assez prometteurs.

En parallèle au programme, le projet à travaillé sur les métiers associés à l'apiculture et assurer les formations suivantes :

Formation de 9 menuisiers pour la fabrication des ruches et ruchettes.

Formation de 9 artisans pour la fabrication des enfumoirs.

Formation de 9 tailleurs pour la fabrication des combinaisons apicoles

Cette expérience est en cours de finalisation et ses résultats vont être documentés et diffusés pour une éventuelle mise à l'échelle dans le cadre d'autres projets et initiatives.

Photo 45

Photo 46

Photo 47

Photo 48

VII.3.5. Activités Génératrices de Revenus (AGRs)

Avec l'appui des ONG partenaires de mise en œuvre, le projet a identifié et financé la mise en place de **97 AGRs** dans **55 villages**. Ces AGRs profitent particulièrement aux femmes des villages ciblés dans une perspective de leur autonomisation et de réduction des inégalités des sexes.

Le projet a mis en place :

- 22 boucheries
- 06 boulangeries
- 34 boutiques communautaires
- 01 unité de commercialisation des légumes
- 09 unités de production de couscous
- 02 unités de couture
- 03 unités d'engraissement de petits ruminants
- 02 magasins d'aliments pour le bétail
- 14 moulins à grains
- 04 unités de teinture

Un travail d'accompagnement et de formation sur la gestion de toutes ces AGRs a été mené avec le ONG.

La gestion de ces AGRs est assurée par le Comité de Gestion du Village.

L'exploitation est rotative profitant cycliquement à un groupe de femmes/hommes pendant une période donnée qui repassent la main à un autre groupe et ainsi de suite.

Le Capital est maintenu ou augmenté
Le groupe de F/H est rémunéré
Le reste des bénéfices est versé dans la caisse communautaire.

Au-delà de la disponibilisation de plusieurs produits alimentaires de base pour la communauté, les femmes/hommes bénéficiaires gagneront une part des bénéfices qu'elles peuvent exploiter dans l'amélioration des conditions de vie du ménage ou l'investir dans d'autres AGRs.

Ces activités ont profité à environ **5 808 participants** (**4802 Femmes et 1004 Hommes**) et **34 848** bénéficiaires directs.

Box 3

« En plus de sa fonction d'approvisionnement en produits de première nécessité, la boutique génère des revenus pour les femmes et fait des bénéfices. Sa gestion se base sur un système rotatif et tous les deux mois, la gestion est confiée à deux femmes. La dernière fois où on a fait les comptes, les bénéfices s'élèvent à près de 20.000 MRU. 50% de ce montant revient aux femmes gestionnaires et 50% à la coopérative ». Témoignage d'une femme d'Oum El Koura, Trarza.

Photo 49

Photo 50

Photo 51

VII.3.6. Appui à l'accès à l'eau

L'accès à l'eau est la première contrainte à laquelle font face la majorité des communautés avec qui nous avons travaillé.

Selon les communautés partenaires, les aider à résoudre le problème de l'eau c'est leur procurer l'élément clé de la vie sur place, les encourager à ne pas quitter leur village et à travailler la terre pour améliorer leur sécurité alimentaire et de fait leurs revenus.

Le projet a fait un grand effort dans ce sens. Dans un premier temps il a résolu les problèmes de 29 sites par le creusage ou l'approfondissement de puits et de forages, l'installation d'équipements de pompage solaire ou de motopompes, la mise en place de réseaux d'irrigation goutte à goutte et l'installation de réservoirs de stockage d'eau, etc.

A l'issue de cette première phase et au regard des résultats encourageants obtenus, les besoins auprès des autres villages se sont fortement exprimés pour bénéficier de cette activité. En réponse à ces attentes, nous avons programmé une deuxième phase qui a concerné 17 sites supplémentaires où nous avons également apporté des solutions qui ont consisté à l'installation de systèmes de pompage solaires liés à des réservoirs de stockage d'une capacité de 10 m^3 surélevés. Dans certains sites nous avons procédés à des approfondissement de puits et / ou la réhabilitation de puits et de forages.

Les habitants des villages qui ont bénéficié de cette activité font de l'eau ainsi mobilisée divers usages : boisson, toilettes, maraîchage, abreuvement du bétail. Ce confort dorénavant permis par la proximité de la source d'eau a réduit la corvée des femmes qui ont libéré du temps pour d'autres activités sociales et/ou économiques au bénéfice des ménages ou de la communauté.

Photo 52

Photo 53

Photo 54

Photo 55

VII.3.7 La promotion de l'utilisation des foyers améliorés

Les objectifs de cette action sont :

- L'amélioration des conditions de vie des ménages vulnérables et principalement celles de la femme par l'amélioration des rendements énergétiques dans les ménages et par conséquent la réduction du temps réservé à la collecte du bois et à la cuisson des repas et son investissement au profit de la famille et des enfants,
- La réduction de la déforestation et de la dégradation des terres.

Photo 56

En tant qu'activité de préparation et d'accompagnement de l'activité ici considérée, le projet a procédé au reboisement de 460 ha de terres collectives par des arbres à usage de bois d'énergie et ce dans 37 villages.

Dans le même sens, le projet a procédé aussi au renforcement des capacités et les soutiens nécessaires au profit de **179 jeunes volontaires et artisans**. Il compte en faire des acteurs clés dans la filière de fabrication et de diffusion des foyers améliorés en Mauritanie. L'utilité de ces foyers a été démontrée et appréciée par les participants et autres partenaires à la suite d'une expérience réelle de comparaison de l'efficacité énergétique de trois modèles de foyers.

Photo 57

A travers ces activités, le projet a fabriqué et diffusé **20600 foyers améliorés** au profit de ménages de **73 sites** d'intervention du projet dans les 8 Wilayas.

Wilaya	Nombre de sites concernés	Nombre de ménages bénéficiaires
Assaba	11	1 194
Brakna	07	1 899
Gorgol	09	2 340
Guidimakha	11	4 760
Hodh El Chergui	10	2 750
Hodh El Gharbi	12	1 622
Tagant	06	3 990
Trarza	07	2 045
Total	**73**	**20 600**

Photo 58

Cette mission a été confiée aux 179 artisans et volontaires appuyés par les ONGs partenaires, avec la garantie de leur racheter les foyers fabriqués que le projet s'est chargé de les distribuer gratuitement aux ménages vulnérables dans ses zones d'intervention.

VIII. Évaluation des réalisations et impacts du projet

A défaut d'avoir à disposition l'évaluation finale du projet, qui vient juste de démarrer, nous livrons dans ce qui suit les appréciations globales et détaillées du projet, des composantes, des actions et des activités rendues lors de l'évaluation à mi-parcours et des différentes missions de suivi-évaluation menées par l'UGP.

VIII.1. Approche partenariale

Le PARSACC a joué un rôle contributif essentiel dans le renforcement et le développement organisationnel et les capacités d'intervention du MEDD et des autres acteurs institutionnels. Ceci a permis d'aboutir, entre autres, aux impacts suivants :

- Le renforcement des capacités opérationnelles du MEDD et ses délégations régionales par la fourniture des équipements bureautiques et informatiques ainsi que des véhicules neufs tout terrain.
- Le renforcement des capacités de suivi et de supervision par la mise à disposition des DREDD de budgets de fonctionnement pour mener dans les meilleures conditions les missions de supervision et de suivi.
- Le développement du capital humain et des capacités techniques des institutions par la formation, le recyclage dans différents domaines.
- L'amélioration des capacités de planification stratégique par l'amélioration de processus de collecte et d'utilisation des informations stratégiques et des données, l'appui aux processus de planification et au développement de la capacité de reporting.

Par ailleurs, le projet a aussi misé sur le renforcement des capacités des cadres des services techniques, de ses partenaires centraux, régionaux et locaux, des ONGs et des communautés. Il a veillé à leur faire comprendre, chacun selon l'approche qui lui est adaptée, les risques climatiques, leurs impacts sur les ressources et la sécurité alimentaire afin de faciliter l'étape de la planification décentralisée et participative de l'adaptation qu'il envisage de réaliser.

Ce travail a été achevé comme convenu et les impacts attendus sont amplement atteints.

Photo 59

Le projet a agi surtout par l'organisation d'un nombre conséquent de sessions de formations théoriques et pratiques qui ont visés, dans chaque cas, un groupe cible. Ces formations ont réalisé selon le besoin et adaptées aux niveaux de connaissances des publics d'apprenants.

Une fois le transfert des compétences effectué, le projet a mis en place des réseaux de partenaires locaux composés surtout d'ONGs qu'il a chargé d'assurer un coaching ciblé et de proximité au profit des bénéficiaires en particulier pour les activités nouvelles et/ou pour lesquelles de nouveaux paquets technologiques ou référentiels sont à diffuser.

L'un des plus grands succès du projet réside dans l'engagement de partenariat élargi avec les différentes structures de l'Administration, de la société civile et d'autres opérateurs nationaux et internationaux.

La mission d'évaluation à mi-parcours attribue une note très satisfaisante à cet aspect et recommande la poursuite des efforts entrepris pour une meilleure consolidation des acquis méthodologiques.

L'implication forte des Organisations Non gouvernementales (ONGs) dans le processus de mise en œuvre des actions, de suivi et d'assistance des réalisations constitue aussi un point fort du projet. Pour ceci, il a sélectionné des ONGs qu'il a assisté pour les ériger au niveau d'opérateurs et leur a confié des taches spécifiques définies selon des termes de référence.

Ces ONGs ont pour missions de :

- Sensibilisation des communautés sur les objectifs du projet, les enjeux du changement climatique sur les ressources naturelles, l'appropriation et la durabilité,
- Mobilisation communautaire qui comporte la structuration et l'organisation des populations et la mobilisation autour de la mise en œuvre des activités,
- Appui à la révision des plans d'action d'adaptation communautaire,
- Appui dans le ciblage spatial et socio-économique: identification des sites de reboisement et des participants aux activités, l'encadrement des communautés et l'appui dans la distribution du cash,
- Supervision de l'exécution des activités génératrices de revenus,
- Suivi et reporting

En accompagnant la mise en œuvre, les ONGs expérimentent des approches et renforcent leurs capacités dans les domaines du développement communautaire :

- Accompagnement, facilitation et animation,
- Approches et techniques participatives,
- Communication et sensibilisation communautaires,
- Techniques de mobilisation sociale,
- Familiarisation avec les questions de changement climatique et de résilience,
- Collecte et gestion des données et maîtrise des outils de reporting.

VIII.2. Les réalisations physiques

Quantitativement, en rapport aux activités en faveur de l'amélioration de la conservation des ressources naturelles et leurs modes de gestion dans les terroirs des 85 Villages des 08 Wilayas les plus vulnérables du Sud et Sud/Est du pays, le projet a pu réaliser les objectifs fixés au départ. En effet 100% de ces objectifs ont été atteints pour les fixations des dunes, le reboisement villageois et les zones de mise en défens. L'objectif fixé pour la restauration des terres dégradées a été atteint à 88%.

La mise en oeuvre de ces activités a impliqué les membres des communautés ciblées dans les réalisations dégageant ainsi des revenus supplémentaires à travers les modalités de transfert monétaire adoptées par le projet, donnés comme incitations pour compenser les efforts déployés par ces participants.

Les impacts et les effets sont perceptibles. Nous en donnons ci-après les plus pertinents :

1. La bonne maîtrise des techniques de clayonnage, des pépinières et des plantations et de fixation des dunes est globalement satisfaisante,
2. L'utilité perçue des actions de mise en défens est très élevée,
3. Pour plus de la moitié des avis recueillis auprès des gens ciblés par les actions de mise en défens, des revenus supplémentaires ont été tirés de cette intervention,
4. L'importance de la mise en défens se traduit en premier lieu par la disponibilité des pâturages, ensuite la réduction de la transhumance suivie de près par la génération des revenus,
5. La très grande majorité des répondants considère que le reboisement villageois a contribué à protéger leurs ressources naturelles, habitat et cadre de vie,
6. La perception du degré de sensibilisation des populations sur les questions environnementales est très élevée,
7. Contribution des actions de protection de l'environnement au changement de comportements vis-à-vis de la protection et de la gestion des ressources naturelles est jugée très significative,
8. Existence des capacités et des moyens de continuer les actions de protection et de gestion des ressources naturelles sans les appuis du projet est réelle.

Dans le domaine de la production des plants en pépinière, le taux moyen de réussite des semis réalisés dans les 51 pépinières volantes durant les années 2015 à 2019 tourne autour de 70%. Ils ont permis produire plus de 1 120 000 plants. Le succès des reboisements villageois et des travaux de fixation des dunes témoignent de l'effort de sensibilisation réalisé par le projet et de fait le niveau d'implication de la population dans la restauration et l'amélioration de leur environnement.

Les actions et activités de mise en défens, les règlements d'exploitation et les règles de gestion rationnelle initiées ont permis d'améliorer la résilience des troupeaux qui disposent dorénavant de fourrage de qualité, à bon prix et sur place. Ceci est de nature à limiter les dégradations des parcours par le surpâturage et éviter aux pasteurs des déplacements pénibles et coûteux autrefois nécessaires pour sauver les troupeaux.

VIII.3. Sécurité alimentaire et amélioration des conditions de vie

Le projet a contribué d'une manière satisfaisante à avancer des solutions opérationnelles d'amélioration de la sécurité alimentaire, de l'augmentation du niveau de vie des communautés et des revenus des ménages surtout les plus vulnérables. Il a ainsi créé une dynamique économique locale appréciable et sécurisé les ménages par la promotion des Activités Génératrices de Revenus (AGR), notamment en faveur des femmes et des jeunes. Les prévisions sont parfois au-delà des capacités de réalisation mais l'impact est visible sur l'augmentation des revenus et l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages les plus démunis.

Le cash transfert aux participants des villages dans le cadre des activités FFA (Food For Assets) pour la protection de l'environnement est considéré par les évaluateurs comme :

- Ayant joué un rôle favorisant particulièrement positif,
- L'apport de la distribution du cash à l'amélioration des conditions de vie et à la sécurité alimentaire dans les villages est important,
- L'usage du cash semble en priorité destiné à l'achat des produits alimentaires et donc il joue un rôle premier dans la sécurité alimentaire.

Les données disponibles indiquent clairement que les principales actions physiques, de production et/ou de valorisation ont permis d'augmenter directement ou par le biais de travail rémunéré, les revenus des ménages contribuant ainsi de manière significative à l'amélioration de leur sécurité alimentaire.

Par ailleurs, le projet a réellement contribué à l'augmentation de la production agricole (Maraîchage et aviculture) et l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les villages touchés. Les excès de production, autres que l'autoconsommation, et que l'adoption de nouveaux référentiels techniques et la mobilisation adéquate des facteurs de production ont permis (eau, concentré, vitamines, traitements, semences de qualité, équipements, ...) sont commercialisés sur place ou dans la région. Ils ont permis aux coopératives ou aux ménages de dégager des revenus supplémentaires parfois conséquents.

Le caractère tournant de l'investissement qui consiste à ce qu'une coopérative qui a achevé son action et commercialisé ses produits puisse garder les bénéfices et transmettre le capital à une autre coopérative qui en fera de même.

C'est une forme de solidarité sociale et d'équité qui est très appréciée par les habitants des localités considérées par le projet. C'est aussi une manière de mettre les coopératives dans une logique de concurrence loyale où chacune cherche à réaliser les meilleurs résultats.

En effet, certaines coopératives ayant bénéficié de ces fonds ont non seulement dégagé des bénéfices mais les ont investis dans d'autres activités génératrices de revenu de leurs choix.

Le recours à la conservation et la transformation des produits agricoles, suite à la participation à une formation technique dans le domaine, ont permis aux femmes de faire face aux problèmes conjoncturels de commercialisation des produits. Dorénavant, les ménages ont gagné jusqu'à deux mois supplémentaires de disponibilité en légumes frais dans les villages considérés.

Certains témoignages recueillis dans le village de Tichoutine du Brakna affirment une réduction des coûts d'achat des légumes frais de près de 50%, soit de 60 MRU à moins de 30 MRU le Kg actuellement

D'autre part, la production des poulaillers semi-intensifs, après seulement 45 jours de conduite, contribue significativement à la nutrition en viandes des villages concernés avec un coût de vente abordable de 150 à 200 MRU par kg de viande (village Ndjadjibeni au Gorgol).

Le succès de ce volet, directement lié aux besoins pressants des populations démunies (AGRs, notamment), a contribué indirectement à diminuer la pression sur les ressources naturelles fragiles et développer l'esprit de protection chez les usagers.

Box 4

« Le projet a résolu pour nous un problème crucial celui de l'approvisionnement en eau potable. Avant cette installation on avait des difficultés pour avoir de l'eau pour boire et pour abreuver notre bétail avec ce que cela implique en termes de déplacement, de désorganisation de nos activités et de coûts. Aujourd'hui il y a un forage et un réseau d'eau qui fournit l'eau potable en quantité et en qualité »

Témoignage d'un membre de la communauté de Legdeim, Tagant.

L'appui du projet dans le domaine de l'approvisionnement des populations en eau a été très hautement apprécié. L'eau constitue pour la majorité de nos communautés le problème majeur. Une fois résolu, beaucoup d'autres problèmes le sont aussi. L'accès à l'eau a profité surtout aux femmes et aux filles qui ont la charge de la corvée d'eau et a eu un effet majeur sur la réduction de la pénibilité de cette tâche. Les femmes sont ainsi libérées pour d'autres tâches domestiques ou productives et les filles pour l'école. En milieu rural, l'une des activités qui occupent le plus les femmes est le moulage des grains pour les repas.

Box 5

« La motopompe pour l'irrigation a eu beaucoup d'avantages. Avant on portait des seaux jusqu'au fleuve et du fleuve jusqu'au périmètre pour l'irriguer. Ces tâches pénibles sont heureusement finies avec l'irrigation par motopompe. Nous avons dédié une personne de la localité qui est pompiste et qui s'occupe de l'entretien régulier de cette motopompe».
Témoignage d'un membre de Dounguel Reo, Brakna.

VIII.4. L'approche genre dans le projet

La prise en compte de l'approche genre est l'un des impacts les plus porteurs de l'expérience du PARSACC.

Elle a été mise en œuvre dans ces différentes dimensions :

- Participation et habilitation des femmes dans les mécanismes et dispositifs décisionnels,
- Renforcement des activités économiques et habilitation économiques des femmes,
- Accès aux moyens de production et renforcement des capacités des femmes et des organisations féminines.

Box 6

« S'il y a un groupe social qui participe et qui constitue le partenaire du projet, c'est bien nous les femmes. Les femmes exécutent la plupart des activités ici et les activités mises en œuvre concernent surtout les femmes que ce soit le maraîchage, la boutique communautaire ou le reboisement »

Témoignage des femmes de Oum El Koura, Trarza.

En effet, dans la zone couverte par le projet, les femmes sont désormais représentées dans les structures communautaires et au niveau des comités de gestion villageois à hauteur de 50% au moins.

Elles sont aussi parmi les bénéficiaires prioritaires des activités du projet, notamment pour les AGRs où elles représentent plus de 80% de l'ensemble des bénéficiaires.

Le projet a focalisé particulièrement l'autonomisation de la femme et la diminution de sa charge de travail pour avoir plus de temps à la famille et aux enfants.

L'approvisionnement en eau potable, l'appui au maraîchage et aux activités agricoles, la protection des cultures, les moulins à grains et les foyers améliorés profitent en priorité aux femmes qui dans la distribution sociale des rôles de travail s'occupent de ces taches.

Box 7

«Dans notre village, la plupart des activités sont gérées par des femmes et elles sont membres dans tous les autres comités».

Témoignage membre de Ndjadjibeni au Gorgol.

Suite à leurs participations, remarquables, dans les sessions de formation, les femmes s'expriment dorénavant de plus en plus librement dans les réunions et n'hésitent pas à défendre leurs intérêts.

Actuellement, elles participent au choix des bénéficiaires, au règlement de différents/conflits communautaires et aux réunions des CGV. De plus, les femmes leaders assurent la médiation au niveau des ménages du village.

L'implication des femmes et des jeunes est très significative. Les femmes ont regagné confiance en elles, sont entreprenantes, participent à l'économie locale, réussissent leurs petites entreprises, investissent et s'investissent et ont ainsi amélioré leur autonomie financière.

VIII.5. Leçons apprises

Mise à l'échelle.

L'une des leçons à retenir dans le cadre de la mise en œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique qui seraient utiles pour la conception et la mise en œuvre de futurs projets/programmes visant à renforcer la résilience au changement climatique c'est la participation intersectorielle à l'élaboration de plans d'action locaux d'adaptation .

Sachant que le changement climatique est une question transversale, les facteurs clés de succès pour élaborer et mettre en œuvre la planification de l'adaptation sont liés à l'étroite collaboration et participation de toutes les institutions sectorielles au niveau régional.

Le PARSACC est intervenu sur une zone très vaste couvrant 8 Wilayas et 75 communes, ce qui a limité partiellement les impacts. Les futurs projets/programmes devraient être conçus dans des zones plus restreintes à la recherche de convergence et d'intégration avec d'autres partenaires. L'intégration de plusieurs activités dans un même village permettra de construire une réelle résilience au changement climatique. Aussi, en termes de temps, les futurs projets/programmes visant à renforcer la résilience au changement climatique devraient s'étaler sur plus de quatre ans pour maximiser l'efficacité.

Nous retenons aussi la reproduction et la transposition à plus grande échelle d'un grand nombre d'interventions du projet par les bénéficiaires eux-mêmes dans de nombreux villages du projet (aviculture traditionnelle, haute production végétale, structures de construction pour la conservation des sols et de l'eau...).

Le projet PARSACC est aujourd'hui considéré comme le premier projet sur le changement climatique initié par le MEDD et de nombreux autres projets environnementaux et changement climatique l'ont pris pour modèle et se sont inspirés de ses approches méthodologique, de planification et de mise en œuvre.

Interventions d'adaptation concrètes

Dans les projets de résilience et de sécurité alimentaire, les activités devraient être mises en œuvre par les communautés elles-mêmes. Celles-ci ont souvent le savoir-faire pour mettre en œuvre plusieurs activités qui ne nécessitent qu'un simple développement pour être plus efficaces. Une courte formation sur ces techniques leur permet d'avoir une contribution significative.

Il faut également enseigner aux bénéficiaires le concept de partenariat dans la réalisation des activités ainsi que d'appropriation pour qu'ils se sentent propriétaires des actifs et maintiennent ainsi leur durabilité. Cela garantit que les acquis peuvent être maintenus et prolongés même au-delà de la durée du projet. Il faut donc s'appuyer sur les capacités techniques des communautés qui ont su depuis des siècles s'adapter aux différents changements qui se sont produits.

Impact sur la collectivité

Toutes les activités mises en œuvre au profit des communautés ont eu des impacts positifs sur le plan environnemental, économique et social. Cependant, le problème de l'accès à l'eau est un enjeu central de l'adaptation au changement climatique. En abordant partiellement ces aspects, le projet a largement contribué à renforcer la résilience des communautés dans divers domaines : agriculture, élevage, eau potable, etc.

Facteurs de succès

Le succès du projet peut être attribué à certains facteurs dont les plus importants se résument dans :

i. La flexibilité dans la conception des interventions qui a permis d'adapter le projet au contexte de mise en œuvre en lui conférant le caractère pilote ;

ii. Le rôle des structures d'appui de la société civile telles que les ONGs et les CGV.

iii. Un autre élément déterminant dans le succès du projet est la qualité de la gestion appliquée (base de données dynamique, itérative et partageable).

En se basant sur une démarche participative, inclusive et partenariale, le PARSACC a jeté les bases solides d'une gouvernance locale du développement et renforcé le processus de décentralisation (participation des différentes franges de la population, élus, femmes).

Le projet est arrivé à contourner l'esprit d'attentisme et de paternalisme (culture de don, gratuité) dans les zones rurales défavorisées, par l'appropriation et le leadership communautaire.

Des nombreux succès méthodologiques et techniques s'accumulent et pouvant servir de modèles pour d'autres initiatives.

IX. Conclusion générale

Le projet PARSACC constitue une expérience novatrice qui a globalement bien marché garce à sa pertinence par rapport aux besoins des populations et aux priorités nationales, sa cohérence avec les instruments nationaux de politique de stratégies de développement et son approche basée sur les liens entre l'amélioration de la situation économique et la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, le développement des synergies et la participation des acteurs et des communautés.

Les effets induits du projet sont multiples. Il a contribué à la lutte contre la pauvreté, la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire, la protection de l'environnement et la valorisation du capital naturel, l'habilitation et l'amélioration de la situation économique des femmes, le renforcement des capacités nationales et la sensibilisation sur les questions des effets du changement climatique. Son action qui s'est inscrite dans un souci d'équité, de justice, de participation a accordé une place de choix dans la construction de ses approches, la concertation, la planification et la mise en oeuvre des options d'adaptation. Il a eu un impact significatif sur la dynamique socio-culturelle et économique locale.

Ses contributions au renforcement des capacités des services techniques du MEDD et des populations rurales et à l'amélioration de la prise en charge et de la résilience des populations sont essentielles.

Il faut noter le degré élevé de réalisation et la grande satisfaction des bénéficiaires : institutions et populations. Evalué suivant les critères objectifs d'évaluation, le programme est pertinent, efficace, approprié et sa durabilité est favorisée par plusieurs facteurs.

Les résultats et les impacts confirment à la fois la pertinence du projet et de ses interventions et activités. Les impacts montrent également la contribution multidimensionnelle des différentes composantes dans la réduction de la vulnérabilité des populations face au changement climatique.

Le bilan global révèle que le projet a permis de renforcer la résilience et améliorer la sécurité alimentaire de 25 000 ménages, soit environ 146 000 bénéficiaires dans environ 85 villages situés dans les wilayas de l'Assaba, Brakna, Guidimakha, Gorgol, Hodh El Chergui, Hodh El Gharbi, Tagant et Trarza. Les interventions sont de nature pluriannuelle dans les mêmes villages ciblés afin de maximiser l'impact et bâtir une vraie résilience des communautés ciblées.

En termes de vision stratégique de développement, le PARSACC peut être considéré comme une tentative de systématisation d'une approche intégrée mettant en évidence les relations entre les activités menées et les incidences de ces dernières dans la lutte contre la dégradation de l'environnement, le changement climatique et l'amélioration des conditions de vie des populations.

ANNEXES

Annexe 1 : Équipe centrale du projet

Ghazi GADER

Expert international, Coordinateur du Projet Programme Alimentaire Mondial

E-mail : ghazi.gader@wfp.org
Tél : +222 44 44 00 34

Alioun FALL

Conseiller du Ministre, Assistant technique au Coordinateur du Projet, MEDD

E-mail : lunef@yahoo.com
Tél : +222 49 47 90 61

Baba Ahmed O. DEMBA

Comptable du projet - MEDD

E-mail : babaahmed811@gmail.com
Tél : +222 46 47 54 24

Oumar Abdellahi MAHAMATT

Assistant administratif du projet - MEDD

E-mail : oumarabdellahi80@gmail.com
Tél : +222 48 31 40 31

Alioune O. Salem VALL

Chauffeur du projet - MEDD

Tél : +222 46 38 41 99

Sidi Mohamed WAVI

Chargé de mission, Directeur National du Projet - MEDD

E-mail : elwavi.sm@gmail.com
Tél : +222 46 00 83 83

Maouloud N'DIYAE

Expert suivi-évaluation du Projet, MEDD

E-mail : ndiaye.maouloud@gmail.com
Tél : +222 46 48 16 45

Alioune Dawda DIOP

Assistant Admin/Fin du projet - PAM

E-mail : aliounedawda.diop@wfp.org
Tél : +222 42 78 62 90

Amadou Mahmoud SY

Chargé de communication du Projet - MEDD

E-mail : amd2sy@hotmail.com
Tél : +222 34 11 81 02

Mahmoud Saleck

Chauffeur du projet - MEDD

Tél : +222 44 48 74 04

Annexe 2 : Équipe régionale du projet

Feu, ***Tombo Mamadou Samba***

Il a servi comme DREDD du Trarza puis du Brakna. Décédé le 16 Juin 2016.

Mohamed El Mokhtar N'Diaye, dit Cherif

Il a servi comme DREDD de Hodh El Gharbi puis de l'Assaba
E-mail : Cherifndiaye2007@yahoo.fr
Tél : +222 46 55 57 05

Mohamed O. Sidi Mohamed Yehdih.

Il a servi comme DREDD de Gorgol, puis de Hodh El Gharbi
E-mail : mohamedyehdih@yahoo.fr
Tél. +222 46 50 31 00

Samba Simakha

Il a servi comme DREDD du Tagant, puis du Gorgol
E-mail : simakha58@yahoo.fr
Tél. +222 44 05 10 40

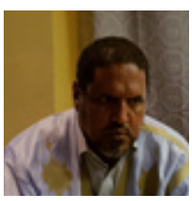

Mohamed Limam Vadel

Il a servi comme DREDD de Hodh El Chergui, puis du Guidimakha
E-mail : limamfadel@gmail.com
Tél : +222 44 94 03 77

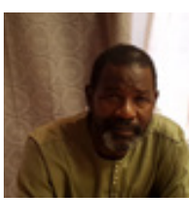

Sow Mamadou Samba

Il a servi comme DREDD de Brakna, du Gorgol, puis du Tagant
E-mail : sowmamadousambasow@gmail.com
Tél : +222 46 94 28 49

Ahmed Ebnou

Il a servi comme DREDD de Hodh El Chergui, puis de Trarza
E-mail : ebnouahmed@yahoo.fr
Tél : +222 44 94 03 55

Ely Ould Samba

Il a servi comme DREDD de l'Assaba, puis de Trarza
E-mail : ely91958@yahoo.fr
Tél : +222 46 41 21 57

Mohamed Vall Ould Lelle, dit Deballahi

Il a servi comme DREDD du Guidimakha, puis de Hodh El Chergui
E-mail : daballah2003@yahoo.fr
Tél : +222 46 94 28 49

Loughmane El Bekaye Vijih

Il a servi comme DREDD de Hodh El Gharbi, puis de l'Assaba
E-mail : leghmane@gmail.com
Tél : +222 46 55 11 86

Ahmedou Ould Bilal

Il a servi comme DREDD du Brakna
E-mail : ahmedou.bilal@gmail.com
Tél : +222 44 94 03 41

Sidi O. Graive

Il a servi comme DREDD du Tagant, puis de Hodh El Gharbi
E-mail : graivesidi1967@gmail.com
Tél : +222 44 94 03 42

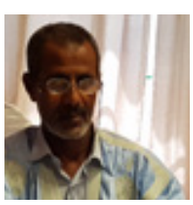

Jari Abdallah

Il a servi comme DREDD de Trarza
E-mail : jariaboud32@gmail.com
Tél : +222 47 20 20 20

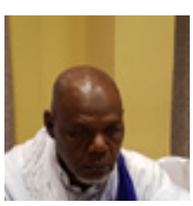

Laghdaf Mbareck

Il a servi comme DREDD du Gorgol
E-mail : mbarecklaghdaf@gmail.com
Tél : +222 46 49 60 27

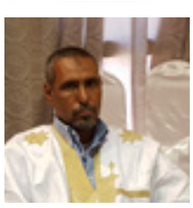

Mohamed Salem Ahmedou Jemal

Il a servi comme DREDD du Tagant
E-mail : mhdjemal50@gmail.com

Les chauffeurs des DREDD

DREDD	Chauffeur
Brakna	Mohamden Habiboullah
Assaba	Souleimane Kanouté
Hodh El Gharbi	Abderrahmane Abdallahi
Hodh El Chergui	Mohamed El Mokhtar Egdiawiya

DREDD	Chauffeur
Guidimakha	Camara Salou Trou
Tagant	Lemana Abdellahi M'seika
Gorgol	Idrissa Samba Tamoura
Trarza	Habiboullah Abdellahi

Annexe 3 : Partenaires de mise en oeuvre

Wilaya	Lot	ONG/Consortium
Assaba	Lot 2	APEP/ ODZASAM
Brakna	Lot 1	APGDE
Brakna	Lot 2	AMPFSE
Gorgol	Lot 1	AMSELA/VISION DU SUD
Gorgol	Lot 2	ARDM/ AU SECOURS, AED, ACTIONS, VOIS DE L'ESPOIR
Guidimakha	Lot 1	GRADD/ GADB
Guidimakha	Lot 2	AMSELA/VISION DU SUD
Hodh El Chergui	Lot 1	ADICOR/ AU SECOURS, ARDM
Hodh El Chergui	Lot 3	ODZASAM/APEP
Hodh El Gharbi	Lot 1	MOUNDI
Hodh El Gharbi	Lot 2	OGDRHN/ EGEDPEM
Hodh El Gharbi	Lot 3	APEP/ ODZASAM
Tagant	Lot 1	EGEDPEM/ OGDRHN - ADPES
Tagant	Lot 2	MOUNDI/ EL GHAD ESSIHI
Trarza	Lot 2	APGDE
Trarza	Lot 3	APEM, ANAD, ASEDG

	Nom Président	Téléphone	Email
	Ahmed O. Brahim	46526541	ongapep123@yahoo.fr
	Moustapha Mohamed	46412155	moustafa.med1@gmail.com
	Aminétou Mint Maouloud	46497173	ampfseaminetou@yahoo.fr
	Youssouf Tamboura	36388020	amsela2014@gmail.com
	Diack Abderrahmane Boubacar	46434841	ardmong@yahoo.fr
	Jiddou Traore	46864850	onggradd2@gmail.com
	Youssouf Tamboura	46538351	amsela2014@gmail.com
	Mohamed Hamed	46486554	adicorhodhs@gmail.com
	Med El Moctar O. Med Ahmed	22326149	zarides@gmail.com
	Mohamed Laghdaf O. Merzoug	46516162	ongmoundi2010@yahoo.fr
	Mohamed O. Znagui	46469201	medeznagui@yahoo.fr
	Ahmed O. Brahim	46526541	ongapep123@yahoo.fr
	Abidine Ould Cheikh	46873363	ongelghadessihi@gmail.com
	Mohamed Laghdaf O. Merzoug	46516162	ongmoundi2010@yahoo.fr
	Moustapha Mohamed	46412155	moustafa.med1@gmail.com
	Fatimata Elimane Diallo	46720706	asseong@yahoo.fr

Annexe 4 : Liste des villages d'intervention du projet

Wilaya	Moughataa	Commune	Village
Assaba	Kiffa	Elmelgue	Ain Ehl Hénini
Assaba	Boumdeid	Hsey tine	B'roude
Assaba	Kiffa	Kouroudjel	Ghoueisbou
Assaba	Guérou	Kamour	Glaguima
Assaba	Kiffa	Elmelgue	Guiguih
Assaba	Kankossa	Blajmil	Kewalla
Assaba	Boumdeid	Leftah	Legdeim
Assaba	Boumdeid	Hsey tine	Lekhnegh
Assaba	Kiffa	Eghowratt	Rachid
Assaba	Guérou	Kamour	Taghada Iriji
Assaba	Boumdeid	Boumdeid	Ziré
Brakna	Maghtaa lahjar	Dionaba	Achweiev
Brakna	Boghé	Dar El Barka	Cham
Brakna	Maghtaa lahjar	Dionaba	Dionaba
Brakna	Bababe	Hairé Mbare	Dounguel Reo
Brakna	Bababe	Elvarea	Essaada
Brakna	Aleg	Cheggar	Kremi Rag
Brakna	Mbagne	Debaye Hejaj	Oulad Yaré
Brakna	Maghtaa lahjar	Maghtaa lahjar	Tichoutine
Gorgol	Mounguel	Azgueilem	Azgueilem
Gorgol	Maghama	Maghama	Dar El Beidha
Gorgol	Kaédi	Tifoundé Civé	Dimechgha
Gorgol	M'bout	Djadjibine Gandega	Djadjibine
Gorgol	Kaédi	Djéol	Ganki Djemboudji
Gorgol	Kaédi	Tifoundé Civé	Haddad
Gorgol	Mounguel	Bathamoït	Jatel
Gorgol	Mounguel	Azgueilem	Louguére
Gorgol	Mounguel	Bathamoït	Toueijile
Guidimakha	Selibaby	Ajar	Aguweinitt
Guidimakha	Ould yengé	Dafort	Baidiam
Guidimakha	Ould yengé	Dafort	Bouguerba
Guidimakha	Ould yengé	Boully	Boully
Guidimakha	Ould yengé	Dafort	Dafort
Guidimakha	Selibaby	Ghabou	Guemou
Guidimakha	Ould yengé	Leweinatt	Leweinatt
Guidimakha	Ould yengé	Dafort	Mbaidia Sagha
Guidimakha	Selibaby	Tachott	N'yeliba
Guidimakha	Ould yengé	Bouanze	Ndéo
Guidimakha	Selibaby	Ajar	Techtaya
Guidimakha	Ould yengé	Tektake	Tektake
Hodh El Chergui	Oualata	Oualata	Archane
Hodh El Chergui	Nema	Nema	Bir Ehel Sidi beye

Wilaya	Moughataa	Commune	Village
Hodh El Chergui	Amourje	Adel Begrou	Civane
Hodh El Chergui	Nema	Achemime	El Ajne
Hodh El Chergui	Djiguini	Hassi M'hadi	Hassi El Ghoudev
Hodh El Chergui	N'Beiket Lahwach	N'Beiket Lahwach	Libtanine
Hodh El Chergui	Oualata	Oualata	Mrayhim
Hodh El Chergui	N'Beiket Lahwach	N'Beiket Lahwach	N'Beiket Lahwach
Hodh El Chergui	Nema	Noual	Noual
Hodh El Chergui	Timbedra	Hassi M'hadi	Talhait Nsour
Hodh El Chergui	Timbedra	Twil	Twil
Hodh El Chergui	Nema	Nema	Wad Nema Ouest
Hodh El Chergui	Djiguini	Hassi M'hadi	Zeghnoun
Hodh El Gharbi	Tintane	Agharghar	Agharghar
Hodh El Gharbi	Tamchakett	Sava	Beissive
Hodh El Gharbi	Tintane	Hassi Abdallah	Benmoura
Hodh El Gharbi	Tintane	Hassi Abdallah	Bir Messoud
Hodh El Gharbi	Kobeni	Modibougou	Boumaiza
Hodh El Gharbi	Kobeni	Hassi Ehel Ahmed Bech	Chara
Hodh El Gharbi	Aioun	Oum lahyadh	Chlim
Hodh El Gharbi	Aioun	Bounemane	Hassi Hamadi
Hodh El Gharbi	Aioun	Tenhemade	Hassi Lemen
Hodh El Gharbi	Tintane	Ain Varba	Lenoir
Hodh El Gharbi	Tintane	Hassi Abdallah	Maham Jeireb
Hodh El Gharbi	Tamchakett	Tamchakett	Tamchakett
Tagant	Tidjikja	Tidjikja	Achouali
Tagant	Moudjeria	Soudoud	Achram
Tagant	Tidjikja	Tidjikja	Areré
Tagant	Tidjikja	Tidjikja	Borelé
Tagant	Tidjikja	Tidjikja	Howeitat
Tagant	Moudjeria	Tamourt Enaaj	Legdeim
Tagant	Moudjeria	Tamourt Enaaj	Nbeika
Tagant	Tidjikja	Tidjikja	Nimlane
Tagant	Moudjeria	Moudjeria	Selembou
Trarza	R'Kiz	Bareina	Bareina
Trarza	Boutilimit	Nebaghya	Boulenoir
Trarza	Mederdra	Mederdra	Charatt
Trarza	Mederdra	Mederdra	Hsey Rahahle
Trarza	R'Kiz	Boutalhaya	Kermody
Trarza	Mederdra	Mederdra	Moyasser 2
Trarza	R'kiz	Tekane	Nasra 2
Trarza	Mederdra	Tiguent	Nimjatt
Trarza	R'kiz	Tekane	Oum El Koura
Trarza	R'Kiz	Bareina	Rebine
Trarza	Mederdra	Taguilalet	Tewvigh

République Islamique de Mauritanie

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Projet Amélioration de la Résilience des Communautés et de leur Sécurité Alimentaire face aux effets néfastes du Changement Climatique en Mauritanie

Web : http://parsacc.yolasite.com
FB : https://www.facebook.com/ParsaccMauritania

Juillet 2019